

# Petit-déjeuner

de l' **AFDIT**

**BIG DATA :  
OÙ EN EST-ON ?**  
Jeudi 21 mai 2015

INVITÉ :

**M. Pierre DELORT**

**Président de l'Association Nationale  
des DSI (ANDSI)**

**Enseignant Big Data à l'Institut Mines-  
Telecom**



L'AFDIT  
Accueille le jeudi 21 mai 2015  
de 8h30 à 10h00

Sur le thème :  
**BIG DATA :**  
**OÙ EN EST-ON ?**

**BIG DATA :**  
*Where are we now ?*

Petit-déjeuner débat  
au Café de la Paix, 5 Place de l'Opéra (Paris 9e)

AVEC

**M. Pierre DELORT**  
Président de l'Association Nationale des  
DSI (ANDSI)  
Enseignant Big Data à l'Institut  
Mines-Telecom

**Auteur du «Que sais-je ?» : «Le Big  
Data»**

Les technologies créent de nouveaux objets, ce qui induit de nouvelles questions juridiques. Le XXI<sup>e</sup> siècle a fait éclore le phénomène Big Data.

Nous présenterons le Big Data, les « parenthèses enchantées » qu'il clôt, et les problématiques juridiques qu'il pose.

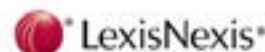
Le Droit permettra-t-il de maîtriser les contreparties que demandent les technologies ? Le débat n'est peut-être déjà plus là....

**Événement organisé par André MEILLASSOUX,  
Président de l'AFDIT, ATM Avocats.**

*En partenariat avec :*



Commission Economie  
numérique et Internet



Communication & Commerce électronique

# Inscription obligatoire avant le 20 mai 2015

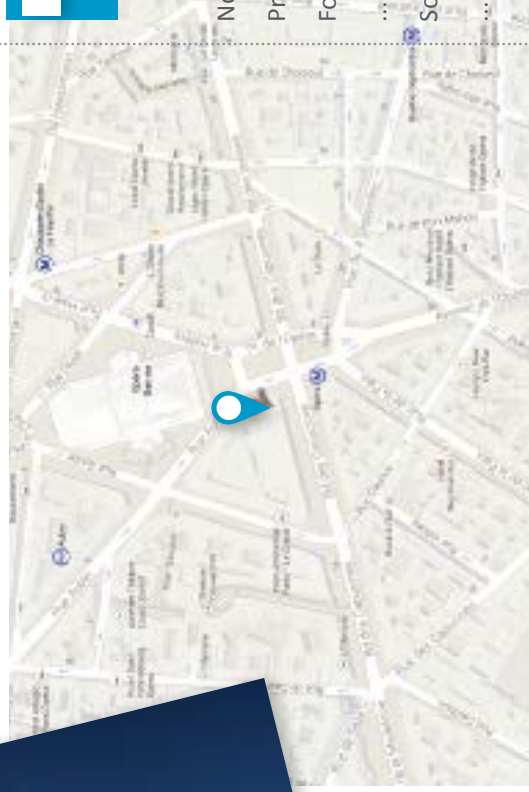
Les inscriptions réalisées sur le site internet ne seront confirmées qu'à réception du paiement



Commission Economie numérique et Internet



## Informations pratiques



### Lieu :

Café de la Paix  
5, Place de l'Opéra - 75009 Paris

### Accès Transports :

- Ligne 3, 7 et 8 : Station Opéra  
- Bus : 22, 52, 53, 66

### Frais de Participation :

- 40 Euros pour les membres de l'AFDIT  
- 50 Euros pour les non-membres de l'AFDIT

# Bulletin d'inscription

# AFDIT

Petit-déjeuner Débat AFDIT - 21 mai 2015

Participera au déjeuner-débat : 40 € pour les membres, 50€ pour les non-membres

Nom.....

Prénom.....

Fonction (Avocats préciser le numéro CNBF) .....

Société.....

### Devenez membre de l'AFDIT !

100 € : tarif personnes morales (pour un représentant)

75 € : tarif personnes physiques

35 € tarif étudiants, enseignants, magistrats

Bulletin d'adhésion sur [www.afdit.fr/](http://www.afdit.fr/)

## A retourner

Avec le chèque correspondant au montant dû établi à l'ordre de l'AFDIT

### par courrier :

AFDIT - Présidence  
André MEILLASSOUX  
18, rue Jean GOUJON  
75008 PARIS